

Montréal, le 15 avril 2021

Monsieur Christian Dubé
Ministre de la Santé et des Services sociaux
1075, chemin Sainte-Foy
15e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

Objet : Prioriser la vaccination des employées et employés assurant les services d'eau potable et d'eaux usées

Monsieur le Ministre,

Réseau Environnement et l'Association Canadienne des Eaux Potables et Usées représentent les travailleuses et travailleurs du secteur de l'eau du Québec et de l'ensemble du Canada. Nous demandons que nos membres soient reconnus comme personnel essentiel de première ligne et qu'ils soient ajoutés à la liste des travailleurs et travailleuses du groupe prioritaire 9 pour l'accès à la vaccination. Les employées et employés assurant les services d'eau potable et d'eaux usées devraient être inclus dans la catégorie du personnel de la sécurité publique tout autant que les pompiers, les policiers et le personnel des centres de détention.

Les services d'eau municipaux fournissent l'eau potable et assainissent les eaux usées de 7,4 millions de Québécois et Québécoises, incluant les hôpitaux, les centres de personnes âgées, les institutions scolaires, etc. Ce service est essentiel pour protéger la santé et la sécurité publique ainsi que pour soutenir l'économie. À ce titre, les activités sont maintenues 24 heures sur 24 pour assurer une eau de qualité aux citoyens et aux citoyennes, ce qui est indispensable notamment pour l'hygiène dans un contexte de pandémie. Sans eau, les hôpitaux, les centres de personnes âgées, les garderies et les prisons ne peuvent opérer. Sans eau, la production alimentaire est arrêtée et les pompiers ne peuvent combattre les incendies.

Depuis le début de la pandémie et conformément aux recommandations de l'INSPQ et de la CNESST, les services d'eau municipaux ont déployé des mesures sanitaires rigoureuses afin de protéger leurs travailleuses et travailleurs essentiels. Néanmoins, le spectre d'une éclosion fait craindre le pire quant à la continuité de ce service essentiel. L'arrivée des variants entraîne un risque supplémentaire de voir apparaître une contamination accrue sur le lieu de travail qui mettrait en péril la capacité de maintien du service. En effet, les employés et employées qui opèrent et entretiennent les usines et les équipements d'eau potable et d'eaux usées possèdent des qualifications très spécifiques qui leur confèrent une expertise rare et sont, de ce fait, très difficilement remplaçables au pied levé.

La fiabilité des services d'eau potable et d'eaux usées est déjà critique en temps normal

et le devient encore plus en ces temps de pandémie. De plus, les eaux usées non traitées transportent le virus SARS-CoV-2 responsable de la COVID-19. Grâce aux travailleuses et travailleurs, plusieurs départements de santé publique au Canada, incluant ceux du Québec, peuvent effectuer le suivi de la COVID-19 dans les eaux usées non traitées pour évaluer les tendances des cas dans la population. Ces employées et employés assurent le fonctionnement de nos systèmes d'eau potable et d'eaux usées et ne peuvent effectuer leur travail à distance. Il est donc difficile de comprendre que nos membres du secteur de l'eau ne soient pas considérés comme prioritaires pour la vaccination.

Nous croyons que vous saurez reconnaître l'importance du personnel des services d'eau potable et d'eaux usées et que ces derniers seront ajoutés à la liste du personnel de la sécurité publique, au même titre que les pompiers, les policiers et le personnel des centres de détention. Il en va, à notre avis, de la santé et de la sécurité de la population du Québec. Cela est d'autant plus important dans un contexte d'augmentation du nombre de cas et de resserrement des règles d'isolation préventive en cas d'apparition de cas positifs aux variants.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande et nous vous prions d'agréer, monsieur le ministre, l'expression de notre considération distinguée.



Mme Christiane Pelchat
Présidente-directrice générale
Réseau Environnement

Robert Haller

Robert Haller
Directeur exécutif
Association Canadienne des Eaux Potables et Usées

c.c. :

M. Benoit Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation